

UNITED NATIONS

NATIONS UNIES



ECONOMIC AND SOCIAL
COUNCIL

OFFICIAL RECORDS

THIRD YEAR: SEVENTH SESSION

SUPPLEMENT No. 13

REPORT ON THE FIRST SESSION OF THE ECONOMIC
COMMISSION FOR LATIN AMERICA

CONSEIL
ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
PROCÈS-VERBAUX OFFICIELS

TROISIÈME ANNÉE : SEPTIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 13

RAPPORT SUR LA PREMIÈRE SESSION DE LA COMMISSION
ÉCONOMIQUE POUR L'AMÉRIQUE LATINE

Multilateral compensation of payments

24 June 1948

The Economic Commission for Latin America,

Requests the Secretary-General to place before the International Monetary Fund a request that a study be made of the practicability and desirability of establishing, at the earliest possible opportunity, as a transitional measure, machinery for the multilateral compensation of international payments among the countries of Latin America, as well as between them and the countries of the rest of the world.

Basic raw materials

24 June 1948

The Economic Commission for Latin America,

Considering that the studies made by the *ad hoc* Committee appointed by the Economic and Social Council, and reports presented at this session by the representatives of various Latin-American States, indicate that the economies of the majority of the Latin-American countries are substantially dependent on the production and marketing of one or of a few products, and that the creation of stable and lasting economic conditions is of prime and urgent concern, and

Considering further that studies and international co-operation are necessary to attain diversification of the economies of such countries,

Requests the Executive Secretary to consider as one of the principal items to be borne in mind in the preparation of the Economic Survey of Latin America, information which would lead to the adoption of adequate measures to ensure the export and marketing of products, including foodstuffs, which comprise the main economic resources of the various Latin-American countries, and attain greater diversification of the economies of these countries.

Credit facilities

24 June 1948

The Economic Commission for Latin America

Appeals, through the Inter-American Council of Commerce and Production, to chambers of commerce, producers' associations and to other non-governmental organizations of America, to aid in the re-establishment, as soon as possible, of normal credit facilities with a view to replenishing minimum stocks and equipment necessary for the commercial rehabilitation of Latin America.

Technical assistance

25 June 1948

The Economic Commission for Latin America,

Considering

1. The important part that technical training and technical assistance play in the economic development of Latin America for the improved utilization of natural resources and equipment

Compensation multilatérale des paiements

24 juin 1948

La Commission économique pour l'Amérique latine,

Prie le Secrétaire général de bien vouloir transmettre au Fonds monétaire international la demande d'une étude sur la possibilité matérielle et sur l'opportunité d'établir, dans le plus bref délai possible, et à titre de mesure transitoire, un système de compensation multilatérale des paiements internationaux, tant entre les pays d'Amérique latine qu'entre ces pays et les autres pays du monde.

Matières premières de base

24 juin 1948

La Commission économique pour l'Amérique latine,

Considérant que la situation économique de la plupart des pays d'Amérique latine — comme on a pu le constater par les études du comité spécial désigné par le Conseil économique et social et par les rapports présentés à la présente session par les représentants de divers États d'Amérique latine — est, dans une grande mesure, subordonnée à la production et à la commercialisation d'un seul produit ou d'un petit nombre de produits, de sorte que leur vente dans des conditions stables et permanentes est d'un intérêt urgent et primordial;

Considérant, en outre, qu'il faut des études et une coopération internationale pour arriver à diversifier l'économie de ces pays;

Prie le Secrétaire exécutif de considérer que les renseignements qui permettraient l'adoption des mesures les plus propres à assurer l'exportation et la vente des produits — y compris les denrées alimentaires — qui sont les ressources de base de l'économie de chacun des pays d'Amérique latine, et à aboutir à plus de diversité dans leurs économies respectives, sont un des points importants dont il devra tenir compte dans son enquête économique sur l'Amérique latine.

Facilités de crédit

24 juin 1948

La Commission économique pour l'Amérique latine,

Fait appel, par l'intermédiaire du Conseil inter-américain du commerce et de la production, aux chambres de commerce, associations de producteurs et autres organisations non gouvernementales de l'Amérique pour qu'ils concourent au rétablissement aussi rapide que possible de facilités normales de crédit en vue de reconstituer les stocks minima et l'outillage nécessaire au relèvement commercial de l'Amérique latine.

Aide technique

25 juin 1948

La Commission économique pour l'Amérique latine,

Considérant

1. L'importance considérable que revêtent pour l'Amérique latine et son développement économique la formation professionnelle et l'aide technique en ce qu'elles entraînent une meilleure

permitting human effort to become more productive, which has a decisive bearing on the attainment of higher standards of living and on the necessary contribution of this region to the rehabilitation of the economies of other continents;

2. That Latin-American countries lack sufficient technical staff to meet the needs of their economic development, which makes it difficult to train skilled workers;

Resolves that until the Commission has, at its second session, decided upon concrete measures and recommendations directed towards solving the problem of the serious deficiency of technical and specialized staff and personnel, and in order to facilitate the reaching of a decision on such measures and recommendations based on actual findings, the Executive Secretary

(a) Shall undertake a preliminary study of the needs of Latin-American countries for technical and administrative personnel, means and facilities, and their present availability including facilities for technical training; further, he shall transmit to member countries all information concerning existing facilities for training and for the exchange of staff;

(b) In addition to such a study, which shall be made within the shortest possible time and be presented to the second session of the Commission, the Executive Secretary shall prepare, in due course, and transmit to the various countries, lists containing the names of organizations able to render the necessary technical assistance for the purposes mentioned above, including the names of appropriate international and national institutions offering such facilities, and the names of the principal private organizations which can render such assistance; in the performance of this task, the Executive Secretary shall seek the co-operation of the specialized agencies and that of the Inter-American Economic and Social Council, providing for adequate co-ordination with the latter.

Relationship between economic and public health problems

25 June 1948

The Economic Commission for Latin America,

Considering that a direct relationship exists between economic and public health problems, and that it is advisable that the Economic Commission for Latin America should obtain the co-operation of the specialized agencies engaged in the solution of public health problems,

Considering that the World Health Organization and the Pan-American Sanitary Bureau have expressed their desire to study such problems in conjunction with this Commission, in order to give priority to urgent problems which call for immediate action in the execution of public health programmes in Latin America, and

Considering that rules 8 and 9 of the rules of procedure provide that the provisional agenda for future sessions shall include items proposed by specialized agencies, after consultation with the Executive Secretary,

exploitation des ressources naturelles et de l'ouillage mécanique et une productivité accrue de l'effort humain, facteurs qui influent tous d'une façon décisive sur l'amélioration des niveaux de vie de la population et sur la contribution que cette région peut apporter à la renaissance économique des autres continents,

2. Le fait que les pays de l'Amérique latine disposent de trop peu de spécialistes pour les besoins de leur développement économique, facteur qui rend plus difficile la formation des ouvriers spécialisés;

Décide que, jusqu'à ce que la Commission ait pris, à sa deuxième session, les mesures nécessaires pour résoudre le problème du grave manque de personnel et d'éléments techniques et spécialisés, et en vue de faciliter l'adoption de ces mesures sur la base de constatations de fait, le Secrétaire exécutif

a) Entreprendra une étude préliminaire des besoins des pays de l'Amérique latine en éléments, moyens et facilités, techniques et administratifs, de même que des disponibilités présentes dans ce domaine, sans oublier les nécessités de la formation technique; il communiquera de même aux pays membres toute information relative aux facilités déjà existantes pour la formation et l'échange de personnel;

b) Dressera en temps opportun — sans préjudice de l'étude définie plus haut, qu'il devra faire à bref délai et présenter à la deuxième session de la Commission — et tiendra à la disposition des différents pays, des listes d'organisations susceptibles de prêter le concours technique nécessaire aux objectifs définis plus haut, y compris les institutions de caractère international créées à cette fin, les institutions nationales qui auraient consenti des facilités à cette même intention, et les principaux organismes privés en mesure d'apporter une aide analogue. Dans l'accomplissement de la tâche qui lui est confiée, le Secrétaire exécutif s'efforcera d'obtenir la collaboration des institutions spécialisées et du Conseil économique et social interaméricain, en assurant une coordination appropriée avec les travaux de ce dernier.

Rapports entre les problèmes économiques et la santé publique

25 juin 1948

La Commission économique pour l'Amérique latine,

Considérant qu'il existe des rapports directs entre les problèmes économiques et la santé publique et qu'il conviendrait que la Commission économique pour l'Amérique latine obtînt le concours des organismes internationaux spécialisés des questions de santé,

Considérant que l'Organisation mondiale de la santé et l'Organisation sanitaire panaméricaine ont exprimé leur désir d'étudier ces problèmes conjointement avec cette Commission, en vue de donner la priorité aux problèmes urgents qui appellent une action immédiate dans le cadre des programmes de santé publique prévus pour l'Amérique latine, et

Considérant que les articles 8 et 9 du règlement intérieur de la Commission disposent que les points proposés par les institutions spécialisées doivent figurer à l'ordre du jour des prochaines sessions, après consultation avec le Secrétaire exécutif,